



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Ministre  
de la Santé  
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2020

Personne en charge du dossier:

Pascal Thill  
☎ 247 - 82955

Réf. CE / SCL : 60.262 - 919 / ak  
Doc. parl. 7607

Objet : Projet de loi portant introduction d'une série de mesures à l'égard des activités économiques et accueillant un public dans le cadre de la lutte contre le virus SARS-CoV-2 (Covid-19) et dérogeant à certaines dispositions de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'État.

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis du Conseil d'État portant sur le projet de loi initial sous rubrique ainsi que sur les amendements parlementaires du 5 juin 2020 et du 11 juin 2020 y relatifs.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur